

Pourquoi adopter ?



- Vous bénéficiez d'*un suivi vétérinaire en règle* : nos animaux sont placés vaccinés, vermifugés, stérilisés, identifiés, avec un certificat de bonne santé.
- Vous êtes *accompagné pour votre projet d'adoption*, afin de trouver un compagnon qui corresponde à votre mode de vie : plutôt sportif, casanier, ou aventurier, nul doute que vous rencontrerez un loulou au même caractère.
- Vous *libérez une place chez la famille d'accueil*, qui pourra accueillir un nouveau malheureux.
- *Un animal* qui a connu l'abandon vous sera *à jamais reconnaissant* et vous remerciera de lui offrir une nouvelle vie heureuse à vos côtés.

L'AMOUR NE S'ACHETE PAS,
ALORS ADOPTEZ !

CONTACTS



Association Zarg'n co
16 rue du 8 mai
59400 Cambrai



06.43.39.51.95



zargnco@aol.com



www.zargnco.fr



Association Zarg'n co



ZARG'N CO



Association loi 1901 de protection
animale

Qui sommes nous ?



L'association Zarg'n co est une association loi 1901, visant la protection animale.

L'association travaille avec des familles d'accueil, afin de recueillir des chiens et chats abandonnés, avant de leur trouver leur famille d'adoption pour la vie.

Chiens et chats de refuge, de la rue, de particuliers, ... Nous souhaitons aider tous ces laissés pour compte à notre échelle. Les animaux pris en charge par l'association sont vaccinés, identifiés, stérilisés, et effectuent des bilans vétérinaires réguliers afin de s'assurer de leur bonne santé.

Comment nous aider ?



EN DEVENANT FAMILLE D'ACCUEIL

Pour sauver un animal de l'euthanasie, de la rue, ou de maltraitance.

Votre rôle est primordial pour notre association : les familles d'accueil nous permettent de mettre en sécurité l'animal jusqu'à son adoption définitive.

Grâce à elles, nous pouvons davantage cerner le caractère de l'animal, afin de lui trouver des adoptants qui lui correspondent au mieux !

EN DEVENANT MEMBRE

L'association étant uniquement gérée par des bénévoles et sans aide financière, rien ne serait possible sans votre soutien.

Grâce à vous, elle peut continuer à lutter contre la souffrance animale en prenant en charge les animaux abandonnés, en leur prodiguant les soins médicaux nécessaires et en mettant tout en œuvre pour qu'ils puissent retrouver une famille où ils seront enfin heureux.

Vous pouvez devenir membre adhérent à l'association en versant une cotisation de 15 euros, ou membre bienfaiteur en cas de don supérieur à cette somme.